

A2 GESTION ASSAINISSEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 742.364 €
Siège social : 12A avenue de Beaumont – 60260 Lamorlaye
911 560 928 RCS Compiègne

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DES ASSOCIÉS DU 28 AVRIL 2026

LA SOUSSIGNÉE :

- La société LBOBAC, société par actions simplifiée, dont le siège social est 12A Avenue de Beaumont, 60260 Lamorlaye, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 102 535 242 RCS Compiègne,

Détenant 742 364 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée A2 GESTION ASSAINISSEMENT désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seul associé de la société A2 GESTION ASSAINISSEMENT et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 18-2 des statuts,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique, prenant acte de la démission de Monsieur Hamed BACCOUR de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

LBOBAC, société par actions simplifiée, dont le siège social est 12A Avenue de Beaumont, 60260 Lamorlaye, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 102 535 242 RCS Compiègne, représentée par Monsieur Hamed Baccour, Président.

Monsieur Hamed Baccour, au nom de la société LBOBAC qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide à l'unanimité que la société LBOBAC ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.



Hamed BACCOUR *Bon pour acceptation des fonctions
de Président*

LBOBAC SAS

*Représentée par Hamed BACCOUR
Bon pour acceptation des fonctions de président*